



Lettre de relance après 5 ans.

Par **marina64**, le **19/01/2016** à **10:01**

Bonjour,

J'ai eu en Août 2015, un appel par un organisme (A.S.P.) pour un contrat unique d'insertion datant de 2011. Il me réclame une certaine somme. J'ai eu la bêtise de donner mon adresse perso donc j'ai reçu en décembre par courrier simple une relance écrite.

Je travaillais dans une société en tant que Gérante mandataire pour le compte de la société qui m'a embauchée et j'ai perdu mon travail en 2011 suite à un licenciement.

J'ai renvoyé cette lettre au magasin où j'exerçais mon travail. Mais elle me l'a renvoyée.

Que dois-je faire ? Je vous remercie d'avance pour votre réponse.